

10 Faits divers & Justice

Affaire Ntoutoume Emame-Webcor/État gabonais
Les dessous du contrat

SCOM
Libreville/Gabon

AU lendemain de la conférence de presse qu'il a animée, samedi, à son domicile de Lalala, après son audition, la veille, au B2, la vérité sur les dessous de l'attribution du projet de construction du Grand Marché de Libreville (GML) à la société Webcor commencent à émerger. L'ancien Premier ministre et ex-maire de Libreville adopte une posture qui anihile toute implication dans l'échec du projet, pour lequel l'Etat gabonais a été condamné, à Paris, à payer 65 milliards de francs à l'adjudicataire du marché, pour rupture abusive du contrat. Or, les in-

vestigations actuellement menées par les services spéciaux chargés de faire toute la lumière sur cette affaire révèlent, par exemple, que les porteurs du projet de l'Hôtel de Ville de Libreville auraient fait affaire avec un certain M. Beck. Lequel aurait paraphé le contrat-cadre en tant que représentant de Webcor, alors qu'il n'aurait jamais présenté un mandat conforme de la société adjudicataire du marché, qui l'autorisait à s'engager en son nom.

« Le représentant légal de Webcor ITP Limited, société maltaise créée en 2007, et ne justifiant d'aucune vraie activité, est le cabinet FJV Fiduciary. Celui-ci n'est autre qu'un trust porté par M. Francis John Vassalo, l'ancien gouverneur de la



Une vue de la maquette du projet futuriste, qui aurait donné à Libreville un visage plus reluisant.

Photo : Artiste Moussavou/L'Union

Banque centrale de Malte et ancien directeur général de Private chase banque de Genève», confie une source autorisée.

Aussi, des interrogations subsisteraient-elles, notamment à propos des bénéficiaires des activités de

cette firme. Mais aussi sur les liens entre ce groupement de sociétés et Philippe Beck. Et une autre source parfaitement au courant de cette affaire de s'interroger : « Jean-François Ntoutoume Emame peut-il justifier le fait que

les différents avenants à ce contrat-cadre aient été signés par lui, sans jamais passer par le conseil municipal de Libreville comme l'exige la loi ? »

COQUILLE VIDE • « Les réponses qu'aurait données M. Ntoutoume Emame lors de son audition au B2, soutient la source, sont ahurissantes. La société GML SA aurait été une coquille vide, sans bureau, sans employés, sans commissaire aux comptes, sans compte bancaire. »

« Comment cette entreprise aurait-elle pu financer les 27 milliards d'investissement, si elle n'existe que de forme ? », s'interroge un spécialiste des questions financières. Pour celui-ci, le conflit d'intérêts ne serait pas difficile à démontrer dans ce cas. Vu que le mar-

ché passé dans le cadre d'une entente directe se serait effectué sous l'égide de M. Ntoutoume Emame. Qui plus aurait fait partie du staff des administrateurs de l'entité à laquelle la mairie de Libreville concédait un marché aux retombées financières énormes. Certaines indiscretions entrent en vue, à l'époque, à gruger l'institution, au regard de ce que le principal cabinet de consulting requis par Webcor, pour évaluer le coût du projet, ne serait autre qu'Agora Consulting, une autre organisation établie à Dubaï, dont le propriétaire serait Philippe Beck.

Affaire à suivre.

Braconnage dans la région de Kango/Après huit mois de cavale
Le cerveau présumé du réseau neutralisé

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Les criminels fauniques seraient parvenus à tuer cinq éléphants. Les trophées auraient été acheminés à Libreville par voie ferroviaire. Ce qui prouve la bonne organisation de cette filière mafieuse qui serait au service des clients asiatiques.

LES éléments de la brigade routière de gendarmerie de Kango viennent de mettre fin à la cavale d'un ressortissant guinéen, soupçonné d'être à la tête d'un réseau de braconniers gabonais qui sévissait dans le chef-lieu du département du Komo.

Le mis en cause, Bangaye Diakité alias Mohamed Kaba, a rejoint, le 12 septembre dernier, à la maison d'arrêt de Gros-Bouquet, certains membres de sa



Photo : D.R

Bangaye Diakité a rejoint ses lieutenants...

bande mis sous mandat de dépôt depuis plus de six mois.

Selon une source policière, le ressortissant ouest-africain, en cavale depuis janvier dernier, et certains membres de son organisation s'étaient évanouis dans la nature pour échapper aux Officiers de police judiciaire (OPJ) qui les re-

cherchaient activement. Neutralisés courant mars 2018, les Gabonais Cédric Nkomo, Hervé Ntsoumou, Paul-Marie Ngoua (alias Johnny) et Magellan Eya Minko sont en détention préventive, depuis lors, à la prison centrale de Libreville.

Les activités de ces criminels fauniques se concen-



Photo : L.R.A./L'Union

... présumés à Gros-Bouquet.

traient essentiellement autour de la forêt d'Endegna, réputée giboyeuse où, selon notre informateur, ils auraient abattu cinq éléphants, avec des fusils de type 456 et 458, puis 36 munitions que leur aurait auparavant fournis Paul-Marie Ngoua.

TRAQUE • Le massacre des éléphants - espèce animale

intégralement protégée - était financé par le ressortissant guinéen, qui serait en relation d'affaires avec des Chinois désireux de s'approvisionner en pointes d'ivoire. Le 11 septembre, le cerveau présumé du gang, Bangaye Diakité est arrêté à son tour, alors qu'il circulait en moto à Ekouk-village. Les

pandores avaient, en effet, été informés de sa présence dans cette localité où il tiendrait un épicerie pour masquer ses activités criminelles. Des OPJ sont aussitôt dépêchés sur les lieux où ils mettent la main sur le fugitif après une course-poursuite dans la forêt.

Au cours de l'interrogatoire, Bangaye Diakité fait des aveux, précisant qu'il est dans ce business depuis plusieurs années. « Le réseau d'acheteurs asiatiques a bénéficié d'une bonne organisation, grâce à laquelle les trophées d'éléphants ont pu être acheminés à Libreville par voie ferroviaire », révèle une source proche de la direction des investigations de la brigade routière de Kango.

L'enquête devant aboutir à la neutralisation du réseau chinois se poursuit. Pour les fins limiers, c'est une question de temps.

Acte d'incivisme dans le deuxième arrondissement d'Oyem
L'école publique de Nguema vandalisée

AEE
Libreville/Gabon

L'ECOLE publique de Nguema, située dans le deuxième arrondissement d'Oyem, a été vandalisée, la semaine dernière, par des personnes non encore identifiées.

Cet acte d'incivisme survient, plusieurs mois après la réfection de cette école à cycle complet, à l'initiative de la ministre Estelle Ondo, illustre fille de la contrée, à la suite d'un violent orage qui avait emporté la toiture du bâtiment. Les intrus se sont introduits par effrac-



Photo : D.R

Porte cassée...



Photo : D.R

... et plafond éventré. Des actes d'incivisme qui pénalisent les apprenants à quelques semaines de la rentrée des classes.

tion dans les différents compartiments de l'école avant d'accomplir leur basse besogne. En effet, après avoir brisé les portes, ils ont accédé aux salles de classes. Là, ils ont cassé les table-bancs, éventré les plafonds et fait main basse sur le matériel didactique offert à l'établissement par Mme Ondo.

Ce fut la désolation et le chagrin du côté des parents d'élèves et des populations environnantes en constatant l'ampleur des dégâts, à quelques semaines de la rentrée des classes. Une plainte contre X a été déposée auprès des autorités judiciaires pour démasquer les coupables.